



SOUDAL

Contribution au crédit LEED Soudal

Tous les produits de la gamme des scellants Soudal contribueront au crédit du système d'évaluation des bâtiments écologiques LEED conformément à LEED-NC version 2.2 pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures de bâtiments existants.

CRÉDIT MR 2.1 : Gestion des déchets de construction, détournement de 50 % de l'élimination.

CRÉDIT MR 2.2 : Gestion des déchets de construction, détournement de 75 % de l'élimination.

DANS LES ZONES OÙ EXISTENT DES INSTALLATIONS, LES MATÉRIAUX SUIVANTS SONT RECYCLABLES ET PEUVENT CONTRIBUER AUX CRÉDITS 2.1 & 2.2

Carbone	Carton	.5 lbs/carton
Tube à presser 5,5 oz	PEBD	.04 lbs/tube
Tube à presser 3-5 oz	Aluminium	.04 lbs/tube
Cartouche 10,1 oz	PEHD	.11 lbs/cartouche
Saucisse 20 oz	Aluminium	.10 lbs/saucisse
Cartouche 29 oz	PEHD	0,33 lb/cartouche
Contenant 32 oz	PEHD	.3 lbs/contenant
Seau 5 gallons	PEHD	3 lbs/seau
Baril 55 gallons	Acier	47 lbs/baril
Palette bois	Bois	50 lbs/palette

CRÉDIT MR 5.1 : Matériaux régionaux, 10 % extraits, transformés et fabriqués au niveau régional

CRÉDIT MR 5.2 : Matériaux régionaux, 20 % extraits, transformés et fabriqués au niveau régional

CRÉDIT EQ 4.1 : Matériaux à faibles émissions, produits adhésifs et scellants

CRÉDIT EQ 4.2 : Matériaux à faibles émissions, peintures et revêtements

Tous les produits Soudal sont inférieurs aux exigences minimales LEED pour les matériaux à faibles émissions. Ces matériaux peuvent contribuer à l'obtention des crédits EQ 4.1 et 4.2 pour la qualité de l'environnement intérieur.